

nisations non gouvernementales ont suivi la session avec intérêt et y ont participé activement, le grand public n'avait presque aucun moyen de savoir ce qui s'y passait. Le *Disarmament Times*, publié quotidiennement pendant la session par un groupe d'organisations non gouvernementales, était la seule et unique source continue d'information et d'opinions au sujet des délibérations. Il est possible que le manque d'intérêt manifesté par les moyens d'information ait été dû en partie à l'absence de résultats spectaculaires et au fait que la majeure partie de la session a été consacrée à la tâche plutôt ennuyeuse de concilier des textes contradictoires au sein de nombreux groupes de rédaction travaillant derrière des portes closes.

Il est un peu trop tôt pour faire une évaluation définitive de la session extraordinaire. Les résultats n'ont pas été aussi bons qu'ils auraient dû l'être, mais ils ont été certainement plus encourageants que beaucoup d'observateurs ne l'avaient escompté. A tout prendre, ils ont été nettement positifs. Pour la première fois, la communauté mondiale toute entière a pu se mettre d'accord sur un plan de travail détaillé en vue d'un désarmement général.

Les craintes d'une confrontation entre les non-alignés et les deux superpuissances et leurs alliés ne se sont pas matérialisées. Au contraire, un véritable dialogue s'est établi entre les pays non-alignés et les pays fortement armés et entre les pays non nucléaires et les puissances nucléaires. La diplomatie de haut niveau a abouti à un débat sérieux et constructif sur tous les aspects du désarmement et à un consensus qui, s'il n'a pas satisfait tout le monde, a donné naissance néanmoins à un programme d'action concertée et à des mécanismes plus efficaces pour les mettre en oeuvre. Le désarmement a reçu un nouvel élan et de nouvelles possibilités de progrès réels ont surgi. Quant à savoir si l'on mettra à profit ces possibilités, seuls le temps et la deuxième session extraordinaire le diront.

Déceptions et satisfactions  
(Suite de la page 7)

peut-être aussi puisque les Nations Unies auront leur propre commission du désarmement. Au contraire du comité du désarmement qui sera un organe de négociation, la commission aura un rôle incitatif et délibératif. Elle comprendra, de plus, tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies.

Que de comités, que d'organes, diront les uns! Plus ça change plus c'est la même chose, diront les autres! Les uns et les autres ont tout à la fois tort et raison. Ils ont raison, puisque, comme nous venons de l'expliquer ci-dessus, les questions à l'ordre du jour du désarmement n'ont guère changé depuis 1945. Ils ont cependant aussi tort, puisque la communauté internationale ne peut pas, ni fermer les yeux sur les dépenses inconsidérées consacrées aux armements, ni encore moins ne pas ouvrir la bouche pour dénoncer l'absurdité de la spirale croissante de la course aux armements. En réalité, c'est par le truchement de ces 119 États et organismes réunis en session extraordinaire que se fait entendre la voix de la moralité internationale.

Elle est bien sûr d'un bien faible secours dans un monde où la loi du plus fort triomphe trop souvent aux dépens des principes élémentaires de la justice internationale. Il n'y a cependant pas de thérapeutique plus efficace que celle de rappeler qu'il existe une thérapeutique: désarmer.

Si le remède est fort simple, son administration, en revanche, constitue une opération beaucoup plus délicate. La position des pays occidentaux en matière de sécurité et de désarmement a toujours été de dire qu'il ne saurait y avoir de détente sans sécurité. Le Canada, dans la position qu'il a défendue en la personne de son premier ministre qui s'adressait, le 26 mai 1978, à la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, a parlé d'une stratégie d'asphyxie de la course aux armements: la couper progressivement de tout ce qui l'alimente. Quatre propositions fondamentales ont été soumises en ce sens. Pre-

mièrement, interdiction totale des essais nucléaires; deuxièmement, cessation des vols d'essai balistique des secteurs stratégiques; troisièmement, cessation de production des matières fissiles à des fins militaires; et quatrièmement, limitation progressive des budgets militaires.

Ces propositions peuvent être retrouvées, sous une forme différente, dans le document final approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans l'ensemble, le document canadien s'est voulu réaliste. Il a été rédigé à la suite de nombreuses consultations intra, inter et paraministérielles. Il s'agit donc d'un document rédigé avec le plus grand soin en tenant compte des avis recueillis ici et là. Soulignons ici que le premier ministre Trudeau a sans doute été l'un des cinq tribuns les plus écoutés aux Nations Unies. Ceci témoigne à la fois de la personnalité du premier ministre et du prestige dont jouit le Canada au sein des Nations Unies. Aurait-il été possible de mieux faire? D'être plus original? La France, par exemple, n'a-t-elle pas présenté des propositions plus percutantes, plus rénovatrices, notamment celle de la mise sur pied d'une agence de satellite internationale?

En réalité, cette dernière proposition, de l'avis de tous, a été jugée prématurée. Il n'en reste pas moins que la France a été fort écoutée, d'autant que sa proposition d'élargir la Conférence du comité sur le désarmement (qui sera remplacé par le nouveau comité du désarmement) et de faire disparaître la coprésidence américano-soviétique a été, après modifications et présentation de contre-propositions britanniques, retenue.

Si la consultation au Canada a été faite d'un océan à l'autre, il est permis de se demander si le Canada aurait pu faire des propositions plus musclées en consultant plus étroitement ses alliés, les neutres, et plusieurs autres pays du Tiers monde. En ce domaine, la question reste posée. Sans doute pourrait-elle faire l'objet d'études plus poussées, car les processus de formulation des grandes politiques internationales doivent dépasser les cadres de nos frontières nationales. C'est peut-être parce que certains ont cru dans le passé en la vocation internatio-